

DE Infirmier en pratique avancée (IPA)

Grade Master

Responsables

Pr Benjamin BOUILLET, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Endocrinologie, CHU Dijon Bourgogne

Christelle PENNEÇOT-SÉBIRE, PhD, Cadre Supérieur de Santé, Cadre de Santé Formatrice, Co-Responsable Master IPA, Dijon

Isabelle PEPE, MSC, Cadre de Santé, Co-Responsable Master IPA, Dijon

Présentation

Suite à la parution du décret ministériel de juillet 2018 réglementant la pratique avancée pour les infirmiers, de nouvelles prérogatives sont attribuées aux infirmiers expérimentés.

Cette formation reconnue grade master valide des compétences infirmières élargies.

Ce dispositif vise à améliorer l'accessibilité aux soins, à favoriser le suivi des patients sous la coordination d'un médecin, tant en ambulatoire qu'en établissement de santé.

Comment candidater ?

Pour candidater, il faut déposer votre diplôme, CV et lettre de motivation. Votre lettre de motivation doit exposer votre projet détaillé. Il faut également joindre des engagements des équipes médicales ou paramédicales.

Le projet attendu, ainsi que les recommandations des collaborateurs ou employeurs, doit être intégré à la suite de votre lettre de motivation, dans un même pdf.

La date butoir de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin 2026.

Les réponses vous parviendront fin juin.

Votre préinscription via le formulaire ne vaut pas engagement, votre inscription sera finalisée lors de la signature du contrat ou de la convention de formation.

Quelles sont les étapes d'inscription ?

- 1 - Dépôt du dossier via le formulaire
- 2 - Transmission du dossier à l'équipe pédagogique

- 3 - Si la candidature est acceptée, envoi d'un devis au candidat
- 4 - Commencer la formation informatique PIX pour obtenir au moins 500 points pour la rentrée
- 5 - Dès le retour du devis renseigné dans notre service, envoi du contrat ou de la convention de formation et du dossier d'inscription
- 6 - Finalisation de l'inscription dès le retour dans notre service du contrat ou de la convention signée de toutes les parties et du dossier d'inscription renseigné

Objectifs de la formation

Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Organisation pédagogique

La formation se déroule sur deux ans.

PREMIERE ANNEE

Formation en alternance de 840 heures (60 ECTS) heures d'enseignement.

Pratique pédagogique :

- Enseignement : 560 heures
- Stage : 280 heures (en continu, entre mai et juin)

DEUXIEME ANNEE

Formation en alternance de 980 heures (60 ECTS) heures d'enseignement.

Pratique pédagogique :

- Enseignement théorique : 420 heures
- Stage : 560 heures (en continu, entre février et juillet)

ATTENTION :

Les stages ne doivent pas être effectués dans le service où vous travaillez

Il se peut que certains stages soient réalisés hors de Dijon

Possibilité de participer à des colloques en dehors du temps de formation

Contenu

Les modules se déroulent en présentiel.

PREMIERE ANNEE**Semestre 1 :**

UE 1 : UE Clinique

UE 2 : UE Sciences infirmières et pratiques avancées

UE 3 : UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie

UE 4 : UE Langue vivante

UE 5 : UE Méthode de travail

Semestre 2 :

UE 1 : UE Clinique

UE 2 : UE Formation et analyse des pratiques professionnelles

UE 3 : UE Santé publique

UE 4 : UE Recherche

UE 5 : Stage

DEUXIEME ANNEE**Semestre 3 :**

Mention Polypathologies

UE 1 et UE 2: UE Pathologies chroniques

Mention Néphrologie

UE 1 et UE 2: UE Néphrologie

Mention Cancérologie

UE 1 et UE 2 : UE Onco-hématologie

Mention Santé Mentale

UE 1 et UE 2 : UE Santé Mentale

Mention Urgences

UE 1 et UE 2 : UE Urgences

Tronc commun :

UE 3 : Parcours de santé

UE 4 Recherche

UE 5 : Langue vivante

Semestre 4 :

UE 1 : Stage

UE 2 : Mémoire

Public

Infirmiers diplômés d'Etat

Validation de la formation

Contrôles continus

Examen terminal

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Intervenants

Pr Benjamin BOUILLET, PU-PH, Endocrinologie, CHU Dijon Bourgogne

Christelle PENNEÇOT- SÉBIRE, PhD, Cadre Supérieur de Santé, Co-Responsable Master IPA

Isabelle PEPE, MSC, Cadre de Santé Formatrice, Co-Responsable Master IPA

Dr Catherine LEJEUNE, Maitre de conférences en économie de la santé, Université Bourgogne Europe

Pr Edith SALES WUILLEMIN, Direction du Master Psychologie sociale Psychologie du Travail et du Laboratoire Psy-DREPI Université Bourgogne Europe

Suzanna PACAUT, Professeur d'anglais, Université Bourgogne Europe

Dr MULLER Géraldine, Praticien hospitalier, CHU Dijon Bourgogne

Pr CHAUVET-GELINIER Jean-Christophe, PU-PH, Psychiatre, CHU Dijon Bourgogne

Pr JOUANNY Pierre, PU-PH, Gériatre, CHU Dijon Bourgogne

Dr Laure FAVIER, praticien hospitalier, CGFL

Dr Marie CHAIX Marie, praticien hospitalier, CHU Dijon Bourgogne

Pr RAY Patrick, PU-PH, urgentiste, CHU Dijon Bourgogne

Tarifs

Droits administratifs :

Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE / le Ministère Droits pédagogiques : **6500€ par année**

Contacter

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter via les adresses :

lpa.a1@u-bourgogne.fr

lpa.a2@u-bourgogne.fr

Par téléphone : 03 80 39 32 85